



Rapport annuel 2005

Faits saillants	2
Le Groupe Croix Bleue Canassurance	3
Message de la direction	4
Situation financière et résultats d'exploitation	7

ÉTATS FINANCIERS

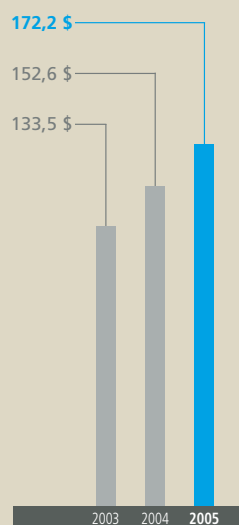
Association d'Hospitalisation Canassurance Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario	8
Notes complémentaires	11
Gouverneurs et administrateurs	22
Direction	23

FAITS SAILLANTS

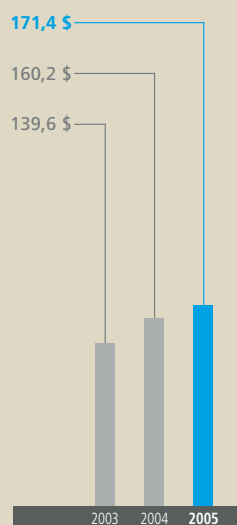
(en millions de dollars)

	2005	2004	2003
Excédent net consolidé	19,5	19,1	16,2
Revenus totaux combinés	171,4	160,2	139,6
Actifs combinés	304,9	277,4	263,8
Excédents cumulés consolidés	172,2	152,6	133,5
Gains nets reportés sur placements consolidés	4,4	1,5	1,7

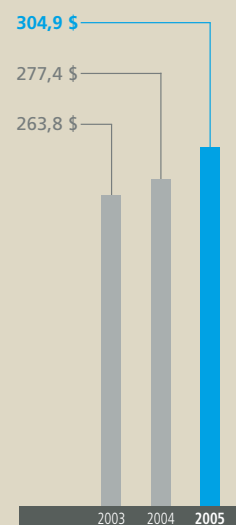
EXCÉDENTS CUMULÉS CONSOLIDÉS



REVENUS TOTAUX COMBINÉS



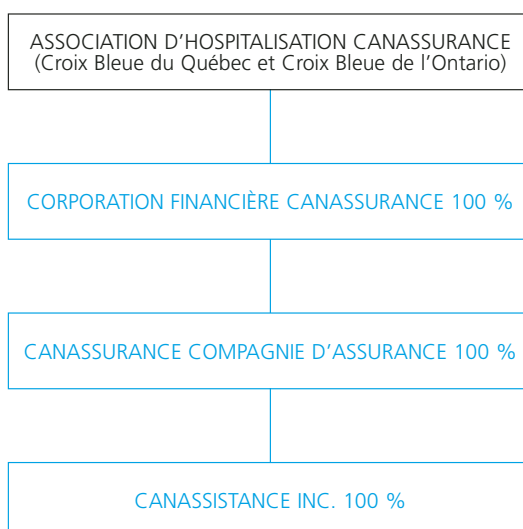
ACTIFS COMBINÉS



LE GROUPE CROIX BLEUE CANASSURANCE

L'Association d'Hospitalisation Canassurance (Groupe Croix Bleue Canassurance), opérant sous le nom de Croix Bleue de l'Ontario^{MC} (1941) et de Croix Bleue du Québec^{MD} (1942), est une corporation sans intention de gain pécuniaire, juridiquement indépendante et de propriété entièrement canadienne.

L'Association détient un permis d'exploitation du réseau des Croix Bleue pour le Québec et l'Ontario. Ses liens avec les autres Croix Bleue du Canada et des États-Unis sont établis sur une base d'échange d'informations, de services et de participation à des normes supérieures de qualité. Son mandat est d'offrir des produits et des services de qualité dans les domaines de l'assurance santé individuelle et collective, de l'assurance voyage et de l'assistance. Croix Bleue entend conserver des standards d'excellence et de référence en misant sur le développement des compétences de ses ressources humaines.



MESSAGE DE LA DIRECTION

Dans un contexte économique et commercial rempli de défis, le Groupe Croix Bleue Canassurance a connu, en 2005, une année des plus rentables, marquée par une excellente croissance de ses ventes.

Fort d'une gamme élargie de produits et services, le Groupe Croix Bleue Canassurance est aujourd'hui remarquablement bien positionné pour considérer de nouvelles occasions d'affaires.

À cet égard, à la suite du jugement de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Chaoulli et du dépôt du rapport Ménard sur la pérennité du système de santé du Québec, le gouvernement du Québec déposera, en 2006, un livre blanc qui alimentera le débat sur la contribution du privé au système de santé public.

À l'affût des nouvelles orientations qu'adopteront les gouvernements en matière de prestations de services de santé, le Groupe Croix Bleue Canassurance sera en mesure d'ajuster son offre de produits et services en conséquence.



SANTÉ

Les efforts consacrés au cours des dernières années à l'accroissement de nos affaires en assurance santé continuent à porter fruits. Ce secteur d'activité a enregistré une progression soutenue grâce, entre autres, à de nombreuses améliorations apportées aux produits et services destinés aux réseaux de courtage.

En 2005, nous avons également ajouté des ressources supplémentaires à notre équipe de représentation en Ontario afin de couvrir l'ensemble des régions stratégiques de cette province.

D'autre part, les produits vendus directement au grand public ont également connu du succès, particulièrement ceux offerts aux retraités, aux jeunes familles et aux travailleurs autonomes.

Chef de file en assurance santé au Québec et en Ontario, le Groupe Croix Bleue Canassurance entend continuer à améliorer ses produits et services santé en mettant l'accent sur des protections novatrices et des services de grande qualité.

VOYAGE

Le marché du voyage fut de nouveau perturbé par des événements sans précédent : une vague d'ouragans qui ont balayé les Caraïbes, le sud des États-Unis, l'Amérique du Sud et l'Asie ainsi qu'une hausse record du coût de l'énergie à travers le monde ont eu pour conséquences d'augmenter les prix des voyages et de limiter les destinations disponibles.

Malgré cette conjoncture, le Groupe Croix Bleue Canassurance a encore réalisé une bonne performance en assurance voyage. La croissance de nos ventes est demeurée supérieure à la moyenne canadienne de l'industrie grâce à notre stratégie de diversification des réseaux de distribution et de mise en place de nouveaux partenariats d'affaires.

Cette performance découle aussi de l'adaptation de notre offre aux comportements des consommateurs, entre autres par l'utilisation grandissante de technologies comme Internet, de même que de l'amélioration des résultats de nos réseaux de distribution.

ASSISTANCE

Au cours de l'année 2005, le secteur « Assistance » a consolidé ses opérations en perfectionnant ses processus d'affaires grâce à l'implantation d'un nouveau système de gestion informatisé plus flexible et surtout à la fine pointe des dernières technologies.

Nous avons de plus solidifié nos partenariats internationaux, principalement en Asie et en Amérique du Sud, et nous avons prolongé notre relation privilégiée avec la Croix Bleue de la Floride pour les prochaines années. CanAssistance répond aujourd'hui aux besoins de plus de huit millions de Canadiens voyageurs d'affaires ou touristes.

*Les résultats financiers
de l'année 2005 font foi
de la force du Groupe et
nous en sommes très fiers.*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

Sur le plan stratégique, nous continuons à miser sur le déploiement de multiples réseaux de distribution afin d'intensifier l'augmentation de nos parts de marché.

Le Groupe Croix Bleue Canassurance sera aussi très attentif aux diverses opportunités d'affaires qui pourraient contribuer à la croissance de l'organisation, que ce soit par voie d'acquisitions ou de partenariats.

La conception de nouveaux produits d'assurance santé afin de répondre à l'évolution des besoins des consommateurs est également un domaine d'intervention clé de notre stratégie d'affaires.

RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers de l'année 2005 font foi de la force du Groupe et nous en sommes très fiers.

L'excédent net s'est élevé à 19,5 millions de dollars, ce qui porte les excédents cumulés du Groupe Croix Bleue Canassurance à 172,2 millions de dollars.

Ces excédents constituent une assise solide pour mettre en place la stratégie de développement et d'accroissement de notre chiffre d'affaires.

REMERCIEMENTS

Les succès du Groupe Croix Bleue Canassurance ont été rendus possibles grâce à l'engagement et au professionnalisme de ses employés. Nous tenons également à exprimer notre reconnaissance envers tous les membres de la direction, les administrateurs et les dirigeants du Groupe Croix Bleue Canassurance. Leur dévouement et leur collaboration ont permis à notre organisation de maintenir sa position de chef de file.

Nous désirons de plus souligner la retraite de trois administrateurs qui, au cours des années, ont grandement contribué au développement du Groupe : M^e Michael E. Hickson, D^r Edmond D. Monaghan et M. Rolland Roberge.

Quant à nos partenaires, nos clients et nos membres, nous les remercions de leur confiance et de leur fidélité.

Nous sommes convaincus que, grâce à l'appui de tous et chacun, le Groupe Croix Bleue Canassurance continuera à progresser au cours des années à venir.


Claude Boivin, CA
Président et directeur général


André Brousseau
Président du conseil

SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

L'excédent net de Croix Bleue s'établit à 19,5 millions de dollars en 2005 pour l'ensemble du Groupe.

Au 31 décembre 2005, les actifs consolidés du Groupe se chiffrent à 265,6 millions de dollars. Les excédents cumulés consolidés atteignent 172,2 millions de dollars et les gains nets reportés sur les placements consolidés sont de 4,4 millions de dollars, pour un total de 176,6 millions de dollars qui représentent 66,5 % de l'actif consolidé du Groupe.

Les revenus bruts consolidés de cotisations et de primes d'assurance du Groupe Croix Bleue ont totalisé 148,5 millions de dollars. Le Groupe a versé à ses membres et assurés, sous forme de prestations, sinistres et de ristournes, quelque 64 % des revenus bruts de cotisations et de primes d'assurance. Les revenus de placements consolidés se sont élevés à 11,3 millions de dollars. Les frais d'administration de 31,6 millions de dollars et les commissions de 11,8 millions de dollars ont représenté 29,2 % des revenus bruts d'assurance.

RÉSULTATS DES FILIALES

Canassurance Compagnie d'Assurance a généré un bénéfice net de 2,9 millions de dollars en 2005.

Les revenus totaux ont atteint 31 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, l'avoir de l'actionnaire s'élève à 31,2 millions de dollars, l'actif à 78,9 millions de dollars et les gains nets reportés sur les placements totalisent 1,4 million de dollars.

CanAssistance inc. a pour sa part inscrit un bénéfice net de 12 000 \$ en 2005. Au 31 décembre 2005, l'avoir de l'actionnaire se chiffre à 330 000 \$ et l'actif à 2,5 millions de dollars.

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario

BILAN CONSOLIDÉ


Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2005	2004
ACTIF		
Placements de portefeuille (note 4)		
Billets à escompte	- \$	56 153 \$
Placements à terme	8 777	5 665
Obligations	155 094	148 160
Actions	11 429	8 103
Fonds communs	66 735	536
Placement dans une société satellite	675	540
Encaisse	3 487	3 017
Revenus de placements échus et courus	1 129	1 488
Cotisations et primes dues et échues	2 106	1 827
Autres éléments d'actif (note 5)	16 137	14 394
	265 569 \$	239 883 \$
PASSIF		
Provisions techniques (note 6)	32 747 \$	34 907 \$
Prestations, sinistres et frais de règlements à payer (note 6)	17 970	16 274
Cotisations et primes non acquises (note 6)	13 273	13 294
Cotisations et primes perçues d'avance	2 961	2 930
Sommes en dépôt et ristournes (note 6)	12 894	10 576
Créditeurs (note 7)	9 130	7 774
Gains nets reportés sur placements	4 442	1 487
	93 417	87 242
EXCÉDENTS CUMULÉS	172 152	152 641
	265 569 \$	239 883 \$

ENGAGEMENTS (note 8)

Pour le conseil d'administration,


André Brousseau, administrateur


Claude Boivin, CA, administrateur

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2005	2004
REVENUS		
Cotisations et primes brutes	148 506 \$	139 599 \$
Cotisations et primes acquises	145 993 \$	137 782 \$
Placements	11 336	10 652
Autres revenus	3 113	2 863
	160 442	151 297
CHARGES		
Prestations, sinistres et frais de règlements	94 572	91 148
Variation des provisions techniques	(2 160)	(1 353)
Commissions	11 784	9 860
Ristournes et intérêts sur sommes en dépôt	552	566
Taxes sur primes	3 431	3 259
Exploitation (note 3)	32 752	28 698
	140 931	132 178
EXCÉDENT NET	19 511 \$	19 119 \$

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario

EXCÉDENTS CUMULÉS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2005	2004
SOLDE , début de l'exercice	152 641 \$	133 522 \$
Excédent net	19 511	19 119
SOLDE , fin de l'exercice	172 152 \$	152 641 \$

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	2005	2004
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	19 511 \$	19 119 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Variation des provisions techniques	(2 160)	(1 353)
Perte sur dispositions, variation de la valeur des placements de portefeuille et autres éléments sans effet sur la trésorerie	442	1 454
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	17 793	19 220
	4 460	(3 740)
	22 253	15 480
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions		
Placements de portefeuille	(316 214)	(270 683)
Immobilisations	(1 199)	(1 221)
Dispositions		
Placements de portefeuille	295 630	255 314
	(21 783)	(16 590)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	470	(1 110)
ENCAISSE , début de l'exercice	3 017	4 127
ENCAISSE , fin de l'exercice	3 487 \$	3 017 \$

Les flux de trésorerie incluent des intérêts versés de 29 000 \$ (2004 - 26 000 \$) et des impôts versés de 361 000 \$ (2004 - 1 189 000 \$).

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario

RAPPORT DE LA DIRECTION

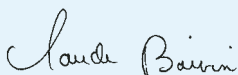
Les états financiers de l'Association d'Hospitalisation Canassurance (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario) ainsi que les informations financières contenues dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

L'Association dispose d'un système adéquat de contrôles internes et de vérification, dans les limites d'un coût acceptable. Ces mécanismes visent à fournir un degré raisonnable de certitude que les transactions financières sont bien inscrites et effectuées selon les approbations requises, que les états financiers sont bien préparés et les actifs bien protégés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement à l'information financière et aux états financiers contenus dans ce rapport annuel surtout par l'entremise de son comité de vérification, composé de trois membres du conseil qui ne sont pas dirigeants de l'Association.

Le comité de vérification se réunit périodiquement avec la direction de même qu'avec les vérificateurs externes; ils ont comme principale obligation l'analyse des états financiers et la recommandation de leur approbation. Les vérificateurs peuvent à leur gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction, pour discuter de questions touchant la vérification et l'information financière.

Les engagements actuariels ont fait l'objet d'une évaluation par M. Richard Bisson, FICA, FSA, CFA, actuariaire, dont le certificat mentionne son opinion sur les engagements actuariels. Les états financiers ont été vérifiés par la société Mallette SENCRL, comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.



Claude Boivin, CA, président et directeur général

Montréal, le 3 février 2006



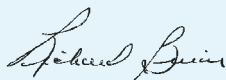
Éric Sénécal, CA, contrôleur corporatif

CERTIFICAT DE L'ACTUAIRE DÉSIGNÉ À L'ÉVALUATION

J'ai évalué le passif des polices dans le bilan consolidé de l'Association d'Hospitalisation Canassurance (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario) au 31 décembre 2005 et sa variation dans l'état des résultats consolidés pour l'année terminée à cette date, conformément à la pratique actuarielle reconnue, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant du passif des polices constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires des polices. De plus, les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers consolidés.

L'évaluation est conforme à la *Loi sur les assurances du Québec* et à son règlement d'application.



Richard Bisson, FICA, FSA, CFA, actuariaire désigné

Montréal, le 3 février 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de l'Association d'Hospitalisation Canassurance (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario)

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE (Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario) au 31 décembre 2005 et les états consolidés des résultats, des excédents cumulés et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Mallette
SENCRL
Comptables agréés

Québec, le 3 février 2006

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, constituée en corporation par la *Loi privée de l'Assemblée législative du Québec* en avril 1942, est une personne morale, sans intention de gain pécuniaire, qui a pour objet d'offrir, dans le domaine de la santé, des services d'aide, de prévention et de compensation. Elle peut aussi, par le biais d'assureurs qu'elle contrôle, offrir de l'assurance de personnes et de l'assurance multirisques.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principe de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de l'Association et ceux de sa filiale, Corporation financière Canassurance, et Canassurance Compagnie d'Assurance et CanAssistance inc. détenues en propriété exclusive.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des revenus

Les revenus correspondent aux primes et cotisations souscrites qui ont été exposées au risque durant l'exercice financier.

Les revenus tirés des contrats d'assistance sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée des contrats.

Les revenus de placements sont comptabilisés sur une base d'exercice.

Impôts sur le bénéfice

Les filiales de l'Association constatent à titre de charge ou revenu de l'exercice les impôts exigibles ou recouvrables de l'exercice ainsi que la variation des actifs et des passifs d'impôts futurs déterminés selon les taux d'imposition en vigueur appliqués aux écarts entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Un actif d'impôts futurs est constaté lorsqu'il est plus probable qu'improbable que les sociétés profitent des économies futures rattachées aux écarts temporaires déductibles entre ces valeurs.

Billets à escompte et obligations

Les billets à escompte et les obligations sont présentés au coût amorti. La prime ou l'escompte sur acquisitions est amorti sur la période restante jusqu'à l'échéance du titre selon la méthode linéaire.

Les obligations à coupons détachés sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les gains et les pertes matérialisés lors de la disposition des titres sont inscrits au passif au poste « gains nets reportés sur placements » et sont virés aux résultats sur la durée restante jusqu'à l'échéance des titres cédés.

Placements à terme

Les placements à terme sont comptabilisés au coût.

Actions et fonds communs

Les actions et fonds communs sont comptabilisés à une valeur fondée sur la moyenne mobile des valeurs marchandes en utilisant un taux d'amortissement de 15 %.

Les gains et les pertes matérialisés lors de la disposition d'actions et de fonds communs sont inscrits au passif au poste « gains nets reportés sur placements » et sont virés aux résultats en utilisant ce même taux d'amortissement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Placement dans une société satellite

La participation dans la société satellite est comptabilisée à la valeur de consolidation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire à des taux variant de 10 % à 33 %.

Évaluations actuarielles

Les provisions techniques, les prestations à payer, les sommes en dépôt et les provisions pour ristournes ont été déterminées et certifiées par l'actuaire de la Société, lequel est responsable de l'évaluation.

La provision pour sinistres et frais de règlements est également établie par l'actuaire et correspond aux sinistres encourus mais non réglés et à une estimation des sinistres encourus mais non rapportés.

Régimes de retraite et autres avantages complémentaires de retraite

Pour la comptabilisation de ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés et des coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes, l'Association a adopté les conventions suivantes :

- Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.
- Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.
- Le coût des services passés découlant des modifications des régimes est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.
- Les charges sont portées aux résultats et comprennent :
 - i) le coût des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi accordés en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice;
 - ii) les intérêts débiteurs des obligations au titre des prestations constituées, le rendement prévu de l'actif de la caisse de retraite et l'amortissement des gains et pertes actuariels sur la durée moyenne résiduelle d'activité prévue des employés participant aux régimes, si les gains et pertes actuariels nets non comptabilisés cumulatifs excèdent 10 % de la plus élevée des obligations projetées au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes. La durée résiduelle moyenne d'activité prévue des employés participant au régime est de 27 ans (2004 - 27 ans). La durée résiduelle moyenne d'activité prévue des employés couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite est de 18 ans (2004 - 18 ans).

3. RÉSULTATS

Les charges d'exploitation comprennent une charge d'amortissement des immobilisations d'un montant de 456 000 \$ (2004 - 430 000 \$). Les charges d'exploitation comprennent également une charge d'impôts exigibles de 1 666 000 \$ (2004 - 487 000 \$) et un recouvrement d'impôts futurs de 475 000 \$ (2004 - charge de 335 000 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

2005

	Billets à escompte	Placements à terme	Obligations	Actions	Fonds communs
Secteurs					
Gouvernements et organismes gouvernementaux	- \$	6 327 \$	153 614 \$	- \$	- \$
Institutions financières	-	2 450	-	3 120	-
Corporations	-	-	1 480	8 309	66 735
Diversifiés	-	-	-	-	-
	- \$	8 777 \$	155 094 \$	11 429 \$	66 735 \$

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

2004

	Billets à escompte	Placements à terme	Obligations	Actions	Fonds communs
Secteurs					
Gouvernements et organismes gouvernementaux	56 153 \$	5 115 \$	142 626 \$	- \$	- \$
Institutions financières	-	550	4 328	2 395	-
Corporations	-	-	567	5 708	536
Diversifiés	-	-	639	-	-
	56 153 \$	5 665 \$	148 160 \$	8 103 \$	536 \$

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (SUITE)

	CONDITIONS, TAUX D'INTÉRÊT ET JUSTE VALEUR				2004
	2005				
	Échéance				
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus	Total	Total
Billets à escompte					
Valeur comptable				- \$	56 153 \$
Valeur nominale				- \$	56 425 \$
Juste valeur				- \$	56 050 \$
Taux moyen effectif				- %	2,6 %
Placements à terme					
Valeur comptable	8 327 \$	450 \$		8 777 \$	5 665 \$
Juste valeur	8 327 \$	450 \$		8 777 \$	5 665 \$
Taux moyen effectif	2,9 %	4,1 %		3,0 %	2,7 %
Obligations					
Valeur comptable	36 872 \$	77 051 \$	41 171 \$	155 094 \$	148 160 \$
Valeur nominale	36 925 \$	77 187 \$	51 748 \$	165 860 \$	170 726 \$
Juste valeur	36 693 \$	77 596 \$	45 992 \$	160 281 \$	154 790 \$
Taux moyen effectif	3,5 %	3,9 %	6,1 %	4,5 %	5,4 %
Actions					
Valeur comptable				11 429 \$	8 103 \$
Juste valeur				12 822 \$	9 232 \$
Fonds communs					
Fonds d'obligations					
Valeur comptable				44 050 \$	- \$
Juste valeur				43 632 \$	- \$
Fonds d'actions					
Valeur comptable				2 202 \$	536 \$
Juste valeur				2 240 \$	586 \$
Fonds de marché monétaire					
Valeur comptable				20 483 \$	- \$
Juste valeur				20 483 \$	- \$
Total des fonds communs					
Valeur comptable				66 735 \$	536 \$
Juste valeur				66 355 \$	586 \$

5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2005	2004
Débiteurs - sociétés d'assurances	6 361 \$	6 145 \$
Autres débiteurs	506	431
Frais payés d'avance	4 872	4 018
Immobilisations	3 196	2 453
Impôts à recouvrer	-	620
Impôts futurs	1 202	727
	16 137 \$	14 394 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6. PASSIF DES POLICES**Hypothèses****• Provisions techniques**

Dans le calcul des provisions techniques des polices, les hypothèses ont été établies selon les meilleures estimations pour la durée des polices à l'égard de nombreuses variables, notamment la mortalité, la morbidité, le rendement des investissements, les taux de résiliation des polices, le niveau des frais d'exploitation, l'inflation et les impôts. Les méthodes qui ont servi à établir les plus importantes hypothèses sont les suivantes :

• Mortalité

L'hypothèse de mortalité dans l'assurance-vie individuelle provient principalement de l'expérience de l'industrie publiée par l'Institut canadien des actuaires.

• Morbidité

Les taux de sinistres et de terminaison d'invalidité utilisés proviennent d'une combinaison de l'expérience de l'Association et de celle de l'industrie publiée par la *Society of Actuaries*.

• Rendement des investissements

L'Association possède des éléments d'actif qui couvrent certaines lignes d'affaires. Les flux monétaires prévus des actifs segmentés ont été combinés au taux futur de réinvestissement obtenu des perspectives économiques actuelles et de la politique d'investissement de l'Association pour calculer les taux prévus de rendement de ces éléments d'actif pour toutes les années à venir.

• Frais

Les frais de gestion des polices ont été calculés à partir des études internes de répartition des coûts de l'Association.

• Déchéances ou taux de résiliation

Les hypothèses relatives aux déchéances reflètent l'expérience récente de l'Association et celle de l'industrie telle que publiée par l'Institut canadien des actuaires.

Les provisions techniques des polices d'assurance de personnes de la filiale représentent les montants qui, de concert avec l'estimation des primes futures et des revenus de placements, suffiront à régler le montant estimé des prestations futures et des frais engagés sur les polices en vigueur. Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode de la prime commerciale, conformément aux pratiques actuarielles reconnues pour l'assurance vie et l'assurance maladie.

• Prestations à payer

Les prestations à payer incluent une provision pour sinistres encourus mais non rapportés. Cette provision tient compte des sinistres qui sont survenus avant la fin de l'exercice financier, mais pour lesquels l'assuré n'a pas encore transmis une demande de règlement ou que cette demande de règlement a été transmise, mais non encore traitée. Cette provision prévoit des montants additionnels au titre d'écarts défavorables possibles par rapport aux hypothèses les plus probables et ces montants varient en fonction du degré d'incertitude inhérent aux hypothèses.

• Cotisations et primes non acquises

Les cotisations et primes non acquises représentent la portion des cotisations et des primes non gagnées sur des contrats en vigueur en fin d'exercice.

• Sommes en dépôt et ristournes

La majeure partie de ce montant est constituée des provisions pour ristournes et de fonds constitués pour des groupes importants. Chaque contrat sujet à rétention est analysé individuellement et la provision est déterminée en tenant compte de l'expérience depuis la dernière date de production d'un rapport de rétention et en tenant compte des modalités et garanties rattachées à chaque contrat.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6. PASSIF DES POLICES (SUITE)

Marges pour écarts défavorables

Les actuaire doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'Institut canadien des actuaires prescrit un intervalle de marges permises. Les marges de l'Association se situent au milieu de l'intervalle suggéré.

Gestion des risques

- **Risque de taux d'intérêt**

L'Association est exposée à un risque de fluctuation des taux d'intérêt surtout en ce qui concerne les produits de rentes d'invalidité. Elle établit des méthodes et des directives pour maintenir ce risque de pertes à des niveaux acceptables en appariant le plus possible le flux financier de l'actif et celui du passif pour cette ligne d'affaires. Les mesures de risque incluent initialement l'écart de flux financiers, la durée moyenne et l'exposition des excédents à plusieurs courbes de rendement hypothétiques spécifiées.

- **Risque de crédit**

Le risque de crédit est la perte monétaire à laquelle l'Association peut être exposée si l'un de ses débiteurs manque à son obligation de payer les intérêts ou le capital à leur échéance. L'Association applique des règles précises en matière de crédit dans sa politique de placement. De plus, elle maintient une provision pour pertes sur les créances douteuses; enfin, les provisions techniques comprennent une somme destinée à couvrir les défauts de paiements éventuels au titre d'éléments d'actif détenus par l'Association.

- **Risque de réassurance**

Dans le cours normal des affaires, l'Association tente de limiter le risque de pertes auquel elle s'expose à l'égard d'un seul assuré ou d'un événement catastrophique touchant plusieurs assurés et de recouvrer une partie des prestations versées par le biais d'ententes de réassurance.

Ces contrats de réassurance ne libèrent pas l'Association de ses obligations envers les titulaires de police. Dans l'éventualité où les réassureurs ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations contractuelles, l'Association serait responsable des risques éventuels liés à la rétrocession.

La réassurance est effectuée auprès de plusieurs réassureurs qui assument un risque correspondant à 48,9 % (2004 - 46,7 %) des provisions techniques.

- **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne puisse lever les fonds nécessaires pour respecter ses engagements. Les besoins en liquidités sont gérés au moyen de l'appariement des entrées de fonds de l'actif et des sorties de fonds du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires.

L'Association possède des instruments financiers qui lui permettront de générer les liquidités suffisantes pour couvrir le passif des polices selon les échéances prévues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6. PASSIF DES POLICES (SUITE)

Composition des provisions techniques et des actifs correspondants

i) La composition des provisions techniques est la suivante :

	2005		
	Provisions techniques	Réassurance cédée	Provisions techniques nettes
Polices sans participation			
Individuelle - vie	3 215 \$	692 \$	2 523 \$
Individuelle - accident et maladie	9 223	1 656	7 567
Collective - vie	5 959	2 191	3 768
Collective - accident et maladie	45 625	26 736	18 889
	64 022 \$	31 275 \$	32 747 \$
	2004		
	Provisions techniques	Réassurance cédée	Provisions techniques nettes
Polices sans participation			
Individuelle - vie	2 298 \$	88 \$	2 210 \$
Individuelle - accident et maladie	7 744	732	7 012
Collective - vie	6 641	2 483	4 158
Collective - accident et maladie	49 096	27 569	21 527
	65 779 \$	30 872 \$	34 907 \$

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Croix Bleue du Québec et Croix Bleue de l'Ontario

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

6. PASSIF DES POLICES (SUITE)

Composition des provisions techniques et des actifs correspondants (suite)

ii) La composition des actifs correspondants est la suivante :

2005								
	Encaisse	Billets à escompte	Placements à terme	Obligations	Actions	Fonds communs	Autres actifs	Total
Polices sans participation								
Vie	3 \$	- \$	- \$	6 248 \$	- \$	- \$	40 \$	6 291 \$
Accident et maladie	13	-	-	26 272	-	-	171	26 456
Autres, y compris l'avoire de l'actionnaire	3 471	-	8 777	122 574	11 429	66 735	19 836	232 822
Valeur au bilan	3 487 \$	- \$	8 777 \$	155 094 \$	11 429 \$	66 735 \$	20 047 \$	265 569 \$
Juste valeur	3 487 \$	- \$	8 777 \$	160 281 \$	12 822 \$	66 355 \$	20 047 \$	271 769 \$

2004								
	Encaisse	Billets à escompte	Placements à terme	Obligations	Actions	Fonds communs	Autres actifs	Total
Polices sans participation								
Vie	58 \$	- \$	- \$	6 279 \$	- \$	- \$	31 \$	6 368 \$
Accident et maladie	-	3 127	-	25 146	-	-	266	28 539
Autres, y compris l'avoire de l'actionnaire	2 959	53 026	5 665	116 735	8 103	536	17 952	204 976
Valeur au bilan	3 017 \$	56 153 \$	5 665 \$	148 160 \$	8 103 \$	536 \$	18 249 \$	239 883 \$
Juste valeur	3 017 \$	56 050 \$	5 665 \$	154 790 \$	9 232 \$	586 \$	18 249 \$	247 589 \$

L'Association possède des actifs suffisants pour couvrir les provisions techniques et autres passifs; l'excédent dépasse largement les exigences réglementaires à ce titre.

7. CRÉDITEURS

	2005	2004
Sociétés d'assurances	907 \$	542 \$
Impôts exigibles	624	-
Autres	7 599	7 232
	9 130 \$	7 774 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

8. ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par baux et par contrats pour l'obtention de services. Le solde des engagements suivant ces contrats et ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 9 884 000 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2006 -	1 980 000 \$
2007 -	1 584 000 \$
2008 -	1 422 000 \$
2009 -	1 424 000 \$
2010 -	695 000 \$

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

L'Association offre à certains de ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées qui garantissent le paiement des prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées				
Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice	10 994 \$	1 313 \$	10 120 \$	1 272 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	725	40	665	38
Cotisations des employés au volet flexible	15	-	-	-
Intérêts débiteurs	744	85	687	82
Prestations versées	(517)	(73)	(509)	(79)
Perte actuarielle	3 146	309	31	-
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	15 107 \$	1 674 \$	10 994 \$	1 313 \$
Actifs des régimes				
Juste valeur des actifs des régimes, début de l'exercice	8 772 \$	- \$	7 814 \$	- \$
Rendement réel des actifs des régimes	900	-	601	-
Cotisations de l'employeur	594	73	562	79
Cotisations des employés	325	-	304	-
Cotisations des employés au volet flexible	15	-	-	-
Prestations versées	(517)	(73)	(509)	(79)
Juste valeur des actifs des régimes, fin de l'exercice	10 089 \$	- \$	8 772 \$	- \$
Situation de capitalisation				
Déficit	(5 018) \$	(1 674) \$	(2 222) \$	(1 313) \$
Perte actuarielle nette non amortie	4 631	369	1 745	59
Passif au titre des prestations constituées	(387) \$	(1 305) \$	(477) \$	(1 254) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (SUITE)

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services rendus au cours de l'exercice net des cotisations des employés	400 \$	40 \$	361 \$	38 \$
Intérêts débiteurs	744	85	687	82
Rendement réel des actifs des régimes	(900)	-	(601)	-
Modifications aux régimes	-	-	-	-
Perte actuarielle	3 146	309	31	-
Coût des services rendus avant ajustement	3 390	434	478	120
Écart entre le rendement prévu et réel des actifs des régimes	229	-	(2)	-
Écart entre le montant de la perte actuarielle (du gain actuariel) constaté et le montant réel de la perte actuarielle (du gain actuariel) sur l'obligation au titre des prestations constituées	(3 117)	(309)	1	-
Écart entre l'amortissement du coût des services passés et les modifications effectives des régimes	3	-	3	-
Coûts constatés au titre des prestations constituées	505 \$	125 \$	480 \$	120 \$

Les principales hypothèses actuarielles importantes retenues par l'Association pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées étaient les suivantes :

	2005		2004	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Obligations au titre des prestations constituées au 31 décembre				
Taux d'actualisation	5,25 %	5,25 %	6,5 %	6,5 %
Taux de croissance de la rémunération	4 %	4 %	4 %	-
Coût des prestations constituées pour les exercices terminés les 31 décembre				
Taux d'actualisation	6,5 %	6,5 %	6,5 %	6,5 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	7,5 %	-	7,5 %	-
Taux de croissance de la rémunération	4 %	4 %	4 %	-
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	-	6 % en 2005 pour se stabiliser à 5,5 % en 2007	-	6,5 % en 2004 pour se stabiliser à 5,5 % en 2007

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2005 (les tableaux sont exprimés en milliers de dollars)

9. RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (SUITE)

Le passif au titre des prestations constituées est présenté dans le poste « autres créditeurs ».

Tous les régimes de retraite sont à prestations déterminées et les régimes de retraite non agréés ne sont pas capitalisés.

Les évaluations actuarielles les plus récentes du Régime des non-syndiqués et du Régime des syndiqués aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2002 et les prochaines évaluations doivent être effectuées en date du 31 décembre 2005.

L'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des cadres aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2004 et la prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2007.

L'Association tend à répartir les actifs des régimes de façon égale entre les titres de capitaux propres et les titres de créances.

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des revenus de placements échus et courus, des cotisations et primes dues et échues, des débiteurs, des provisions pour prestations, sinistres et frais de règlements à payer, des sommes en dépôt et ristournes et des créditeurs est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine.

La juste valeur des placements à terme, des obligations, des actions et des fonds communs se fonde sur les cours du marché.

La juste valeur des provisions techniques ainsi que de la réassurance cédée n'est pas établie. Toutefois, l'Association segmente annuellement les actifs supportant les provisions techniques ou passifs des différentes lignes d'affaires. Elle tente dans la limite raisonnable d'apparier les flux financiers des actifs avec ceux des passifs correspondants. Ainsi, les variations des valeurs de réalisation des éléments d'actif devraient généralement être compensées par les variations des valeurs de réalisation des éléments correspondants des provisions techniques.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

GOUVERNEURS ET ADMINISTRATEURS

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION CANASSURANCE

Claude Boivin, CA ^{1,2} Président et directeur général Montréal, Québec	Raymond Desrosiers Montréal, Québec	Gilles Marcil, M.D., CSPQ, CRCS, FRCP(c) ^{1,5} Montréal, Québec	Claude Robitaille, LL.L. ^{1,3,5} Québec, Québec
Gaston R. Boyer, CA Montréal, Québec	Gérard R. Douville Dorval, Québec	Edmond D. Monaghan, CD, M.D., FRCS(c), FACS Montréal, Québec	André St-Onge Montréal, Québec
Florian Brissette, CA ^{1,2} Saint-Sauveur, Québec	Claude Duhamel Montréal, Québec	Robert D. Murray, O.C. Montréal, Québec	Daniel Savard, M.D., CSPQ, FRCP(c) Sainte-Julie, Québec
Jean-Roch Brisson Dorval, Québec	Sheldon Elman, B.Sc., M.D., C.M. Montréal, Québec	André Nadeau, M.D. Sainte-Foy, Québec	Hugh M. Scott, M.D. Montréal, Québec
André Brousseau ^{1,2,5} Président du conseil Trois-Rivières, Québec	Louis Gosselin, FICA, FSA Saint-Jean-Baptiste, Québec	Albert Nantel Montréal, Québec	François Sestier, M.D., Ph.D., FACC Montréal, Québec
Raymond Carignan, M.D. Montréal, Québec	Michael E. Hickson, C.R. Québec, Québec	Jacques Nolet Montréal, Québec	Guy Tremblay Montréal, Québec
Lorne E. Cassidy, M.D. Montréal, Québec	Barry E. Katsof ¹ Montréal, Québec	Philip M. O'Brien, C.M. ^{1,2,4} Secrétaire-trésorier honoraire Montréal, Québec	Denis Turgeon, DMD Montréal, Québec
Michael J. Churchill-Smith, M.D., C.M., FRCP(c) Montréal, Québec	Gilles Lagacé, M.D. Sainte-Foy, Québec	Gaston Pellan ^{1,3,4} Québec, Québec	
Charles de Jocas Montréal, Québec	Léo-Paul Landry, M.D. Boucherville, Québec	Louise Piché Montréal, Québec	
Jean-Louis Deschênes Montréal, Québec	Normand Laurin, CA ^{1,3,4} Longueuil, Québec	Rolland Roberge Saint-Damien-de-Brandon, Québec	

Membres du : 1. Conseil d'administration 2. Comité exécutif 3. Comité de placements 4. Comité de vérification 5. Comité de déontologie

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANASSURANCE COMPAGNIE D'ASSURANCE

Claude Boivin, CA ¹ Président et directeur général Montréal, Québec	André Brousseau ^{1,2} Président du conseil Trois-Rivières, Québec	Louis Gosselin, FICA, FSA ⁴ Saint-Jean-Baptiste, Québec	Gilles Lagacé, M.D. ^{2,4} Sainte-Foy, Québec
Florian Brissette, CA ^{1,2,3} Saint-Sauveur, Québec	Gérard R. Douville ^{3,4} Dorval, Québec	Richard Lachance, Adm.A. ³ Montréal, Québec	

Membres du : 1. Comité exécutif 2. Comité de placements 3. Comité de vérification 4. Comité de déontologie

DIRECTION GÉNÉRALE

Claude Boivin, CA
Président et directeur général

Louis Gosselin, FICA, FSA
Vice-président principal
Planification stratégique
et Actuariat

Richard Lachance, Adm.A.
Vice-président
Développement et Assistance

Marc Lamirande
Vice-président
Technologies et Infrastructures

Guy Jr. Papillon, B.Sc.
Vice-président
Ventes et Projets spéciaux

DIRIGEANTS

Colette Chabot, CRIA
Directrice
Ressources humaines
et Communications internes

Michel Courtemanche
Directeur
Ventes et Développement
Assurance voyage

Nancy Dionne
Directrice
Centre Contacts Clients

Jean-Pierre Fortin
Directeur
Informatique

Jules Fortin
Directeur
Sélection des risques

Yves Girard
Directeur
Règlements

Incoronata Greco
Directrice, Développement
Assistance internationale

Fabienne Lavoie,
Inf., B.Sc., M.Sc.
Directrice
Opérations d'assistance

Éric Senécal, CA
Contrôleur corporatif

Carole Vézina, ALHC, HIA
Directrice, Administration
Assurance individuelle

William Walker
Directeur
Produits individuels

CONSEILLERS

Élizabeth Bergeron, DMD
Dentiste

James Brophy, M.Eng.
M.D., Ph.D., FRCP, FACC,
CSPQ
Cardiologue
Médecin-conseil

Gilles Marcil,
M.D., CSPQ, CRCS, FRCS(c)
Ophtalmologiste
Médecin-conseil

Edmond D. Monaghan,
CD, M.D., FRCS(c), FACS
Chirurgien
Directeur médical adjoint

Daniel Savard,
M.D., CSPQ, FRCP(c)
Cardiologue
Directeur médical adjoint

François Sestier,
M.D., Ph.D., FACC
Directeur médical

Jean Thibault, L.Ph.
Pharmacien

Hickson, Noonan
Avocats

VÉRIFICATEURS EXTERNES

Mallette
Société en nom collectif
à responsabilité limitée
Comptables agréés

Croix Bleue du Québec^{MD}
Croix Bleue de l'Ontario^{MC}
Canassurance Compagnie d'Assurance
CanAssistance inc.

MONTRÉAL - SIÈGE SOCIAL

550, rue Sherbrooke Ouest, bureau B-9
Montréal (Québec) H3A 3S3
(514) 286-8400 www.qc.croixbleue.ca

TORONTO

185, The West Mall, bureau 610, C.P. 2000
Etobicoke (Ontario) M9C 5P1
(416) 626-1688 www.useblue.com

^{MD} Marque déposée de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisée sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance.

^{MC} Marque de commerce de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisée sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance.

Croix Bleue du Québec est un membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue.

This Annual Report is also available in English.